

## eCH-0054 – Méthode de gestion de projet HERMES

<b>Nom</b>	Méthode de gestion de projet HERMES
<b>Numéro eCH</b>	eCH-0054
<b>Catégorie</b>	Norme
<b>Stade</b>	Déployé
<b>Version</b>	3.0.0
<b>Statut</b>	Annulé
<b>Date de décision</b>	2022-06-02
<b>Date de publication</b>	18.03.2022
<b>Version précédente</b>	2.0 – Major Change
<b>Conditions</b>	-
<b>Annexes</b>	-
<b>Langues</b>	Allemand (original), français (traduction)
<b>Auteurs</b>	Groupe spécialisé HERMES André Bürki, Transformation numérique et gouvernance de l'informatique (TNI), andre.buerki@bk.admin.ch Libor F. Stoupa, Stoupa & Partners AG, stoupa@stoupa.com
<b>Éditeur / Distribution</b>	Association eCH, Mainaustrasse 30, case postale, 8034 Zurich Tél. 044 388 74 64, fax 044 388 71 80 <a href="http://www.ech.ch">www.ech.ch</a> / <a href="mailto:info@ech.ch">info@ech.ch</a>

### Condensé

La méthode de gestion de projet HERMES a été adaptée aux besoins actuels que présente l'environnement de projet. La version 3.0.0 améliore la version 2.0. Depuis 2014, elle s'attache à éliminer les défauts techniques et à améliorer la mise en œuvre agile. La méthode met l'accent sur les besoins des utilisateurs et sur les exigences techniques. Elle peut ainsi être appliquée plus largement et est globalement plus adéquate. Dans la nouvelle version, le modèle de phases a été mis en adéquation avec l'approche de développement agile et tous les éléments ont été actualisés.

## Sommaire

<b>1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>1.1</b>	<b>Statut .....</b>	<b>3</b>
<b>1.2</b>	<b>Aperçu .....</b>	<b>3</b>
<b>1.3</b>	<b>Champ d'application.....</b>	<b>3</b>
<b>1.4</b>	<b>Avantages .....</b>	<b>3</b>
<b>1.5</b>	<b>Priorités .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Le manuel de référence : un élément normatif .....</b>	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>Exclusion de responsabilité - droits de tiers .....</b>	<b>6</b>
<b>4</b>	<b>Droits d'auteur.....</b>	<b>6</b>
	<b>Annexe A – Références et bibliographie .....</b>	<b>7</b>
	<b>Annexe B - Collaboration et vérification.....</b>	<b>7</b>
	<b>Annexe C – Modifications par rapport à la version précédente .....</b>	<b>7</b>

## Remarque

Par souci de lisibilité, le masculin générique est utilisé dans tout le document pour désigner les personnes, quel que soit leur sexe.

# 1 Introduction

## 1.1 Statut

Annulé: Le document a été retiré de eCH. Il ne doit plus être utilisé.

## 1.2 Aperçu

La méthode de gestion de projet HERMES est applicable au développement de produits, de prestations, de systèmes informatiques, de services et d'organisations. Il s'agit d'une norme de l'association eCH ouverte à toutes les parties intéressées, en Suisse et à l'étranger. L'administration fédérale et de nombreux cantons et villes l'utilisent déjà, tout comme divers établissements d'enseignement et des entreprises privées.

## 1.3 Champ d'application

La méthode de gestion de projet HERMES permet d'exécuter des projets et des programmes dans le domaine des produits et des prestations, de l'informatique, des services et de l'organisation. HERMES offre une assistance de qualité pour les projets de tous les échelons administratifs aux trois niveaux de l'état et pour les projets de l'économie privée.

## 1.4 Avantages

La méthode

- aide à la réalisation des stratégies et des objectifs de l'organisation permanente
- tient compte des intérêts de toutes les parties intéressées
- permet une gestion consciente des risques
- permet de gérer le développement au choix selon l'approche classique, agile ou hybride
- assure une utilisation des ressources efficace et durable
- définit clairement les responsabilités attribuées aux rôles de pilotage, de conduite et d'exécution
- garantit la transparence et la traçabilité lors de l'exécution du projet
- assure la qualité en ce qui concerne les résultats de projet et le respect des normes et des règles

## 1.5 Priorités

### Méthode

La méthode de gestion de projet HERMES est une solution globale, qui répond aux multiples besoins d'une organisation de projet moderne et de l'organisation permanente. Elle propose les éléments ci-après.

### **Manuel de référence**

- Il définit et décrit la méthode. Il est disponible en version imprimée et en ligne.
- Il sert de référence pour la formation et la certification.
- Il peut être utilisé pour l'apprentissage autonome.

### **HERMES online**

- Les scénarios constituent la base de la mise au point de la solution.
- L'utilisation est rapide grâce aux modèles de document et aux listes de contrôle.
- Les scénarios personnalisés couvrent les particularités des structures organisationnelles.
- Des outils sont mis à disposition.

### **Sécurité**

- La méthode comprend les activités nécessaires pour assurer la sécurité des informations et la protection des données (SIPD) pendant le projet.

### **Formation et certification**

- Des cours de découverte et d'application de la méthode sont proposés.
- Des cours d'approfondissement spécifique aident à se professionnaliser.
- Une formation pour se mettre à jour facilite le passage à la nouvelle méthode.
- Des certificats délivrés par un organisme indépendant attestent les connaissances et capacités à appliquer la méthode.

### **Échange d'expériences**

- Des manifestations permettent les échanges et le réseautage.
- Des newsletters informent sur les nouveautés et les expériences faites.
- Les utilisateurs font part de leurs expériences et expriment leurs souhaits pour le développement ultérieur.

### **Normalisation**

- L'association eCH normalise les développements auxquels les utilisateurs participent.
- Les utilisateurs sont représentés dans le groupe spécialisé eCH HERMES.
- Le groupe crée le cadre qui permet aux différents utilisateurs de la méthode de travailler ensemble avec HERMES.

## 2 Le manuel de référence : un élément normatif

La méthode décrite dans la norme a une valeur normative. Elle règle la procédure à suivre lors de la réalisation de projets.

L'organisation permanente peut prévoir des écarts organisationnels ou techniques lorsque les circonstances le justifient. Les circonstances en question sont alors documentées et accessibles à toutes les parties impliquées. Les écarts définis ne remettent toutefois pas en cause la valeur normative du manuel.

Les formations et les certifications reposent sur le manuel de référence sans aucun écart.

### 3 Exclusion de responsabilité - droits de tiers

Les normes élaborées par l'association **eCH** sont mises gratuitement à la disposition des utilisateurs. De même que les normes qui font référence à **eCH**, elles ont uniquement valeur de recommandations. L'association ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des décisions ou mesures prises par un utilisateur sur la base de ces documents. L'utilisateur est tenu d'étudier attentivement les documents avant de les mettre en application et de demander conseil, le cas échéant. Les normes **eCH** ne se substituent en aucun cas aux conseils techniques, organisationnels ou juridiques appropriés dans un cas concret.

Les documents, procédés, méthodes, normes ou produits mentionnés dans les normes **eCH** peuvent être protégés par des dispositions du droit des marques, par des droits d'auteur ou par des brevets. L'obtention des autorisations nécessaires auprès des personnes ou organisations détentrices des droits relève de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Bien que l'association **eCH** mette tout en œuvre pour assurer la qualité des normes qu'elle publie, elle ne peut garantir que les documents et les informations mis à disposition sont parfaitement actuels, exhaustifs, corrects ou exempts d'erreurs. La teneur des normes **eCH** peut être modifiée à tout moment sans préavis.

Toute responsabilité pour des dommages causés à l'utilisateur par l'utilisation des normes **eCH** est exclue, dans les limites légales.

### 4 Droits d'auteur

Tout auteur de normes **eCH** en conserve la propriété intellectuelle. Il s'engage toutefois à mettre gratuitement et sans réserve sa propriété intellectuelle ou, si possible, ses droits à la propriété intellectuelle d'autrui à la disposition des groupes spécialisés concernés ou de l'association **eCH**, en vue d'une utilisation et d'un développement dans le cadre des buts de l'association.

Les normes élaborées par les groupes de spécialistes peuvent, moyennant mention des auteurs **eCH** respectifs, être utilisées, développées et déployées gratuitement et sans réserve.

Les normes **eCH** sont complètement documentées et libres de toute restriction en matière de brevets ou de droits de licence.

Les présentes dispositions s'appliquent uniquement aux normes élaborées par **eCH** et non aux normes ou produits de tiers auxquels les normes **eCH** font référence. Les normes incluront les références appropriées aux droits de tiers.

## Annexe A – Références et bibliographie

Version/édition	Gestion de projet HERMES version 2022 / 1 <sup>re</sup> édition <a href="#">Version PDF</a>
Version en ligne	<a href="http://www.hermes.admin.ch">www.hermes.admin.ch</a> Le domaine « Gestion de projet 2022 » est encore en construction.

## Annexe B - Collaboration et vérification

ChF TNI	Responsable du développement et de la maintenance de la méthode HERMES
Experts HERMES	<ul style="list-style-type: none"><li>• Auteur</li><li>• Experts agiles en soutien</li><li>• Experts de différentes disciplines</li></ul>
Groupe spécialisé eCH HERMES	<ul style="list-style-type: none"><li>• Responsable de la vérification des révisions apportées à la norme par la ChF et contribution à son développement.</li><li>• Vérification des compléments proposés par les utilisateurs (par ex. pratiques ayant fait leurs preuves, guides), mais qui ne font pas partie intégrante de la norme.</li><li>• Révision générale d'HERMES</li><li>• Pour plus de renseignements, voir le site : <a href="http://www.ech.ch">www.ech.ch</a>.</li></ul>

## Annexe C – Modifications par rapport à la version précédente

### Changements fonctionnels généraux

- La gestion agile du développement est considérée comme une boîte noire dans laquelle les modèles de rôles, les processus et les rituels spécifiques à la méthode peuvent être vécus sans entraves. Le projet démarre dès la phase d'initialisation, les scénarios commencent et s'achèvent avec la mise en œuvre. Le projet se termine par la phase de finalisation.
- Les pouvoirs relatifs à la gestion de projet sont clairement séparés de ceux relatifs au développement de la solution (compétence et responsabilité).
- Le rôle du représentant des utilisateurs a été revalorisé et adapté à la réalité. Ce rôle a la responsabilité de la solution (classique et agile), il est indispensable.
- L'organisation d'exploitation et les aspects spécialisés ont davantage d'importance, la charge informatique a été éliminée.
- Tous les éléments de la méthode ont été mis à jour. Les résultats mentionnent désormais explicitement les documents et les états.
- L'intégration des projets dans des programmes est prévue et la compatibilité avec la gestion des applications et la gestion de portefeuille assurée.
- Les conseils d'utilisation ont été revus en ce qui concerne les sujets suivants : gouvernance,

durabilité, gestion du projet et du développement, autodétermination des utilisateurs quant au projet, pilotage et conduite des finances, planification, unités de réalisation dans la procédure classique, exigences envers la solution, application avec d'autres méthodes et pratiques, intégration d'HERMES dans les structures organisationnelles.

**Comparaison avec la version précédente :**

Chapitre	Version 2.0	Version 3.0.0
Ensemble du manuel	Structure A Aperçu de la méthode B Modèle de données HERMES C Vues du projet 1 Scénarios 2 Phases et jalons 3 Modules 4 Rôles 5 Tâches 6 Résultats 7 Commentaires concernant l'utilisation	Structure A Aperçu de la méthode B Éléments de la méthode de gestion de projet HERMES C Modèle de données HERMES 1 Phases 2 Scénarios 3 Modules 4 Résultats 5 Tâches 6 Rôles 7 Remarques concernant l'utilisation
A.2	HERMES est une méthode de gestion de projet autonome.	La méthode de gestion de projet HERMES est un élément de la méthode HERMES globale.
A.6	L'agilité est définie par SCRUM, il y a des redondances avec SCRUM.	L'agilité est indépendante de la méthode. Elle est encapsulée et il n'y a pas de redondance.
B.6	Rôles à attribuer au minimum <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mandant</li> <li>• Chef de projet</li> <li>• Spécialiste</li> </ul>	Rôles à attribuer au minimum <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mandant</li> <li>• Chef de projet</li> <li>• Représentant des utilisateurs</li> </ul>
B.6	Rôles des différents niveaux hiérarchiques <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rôles du pilotage</li> <li>• Rôles de la conduite</li> <li>• Spécialistes</li> </ul>	Rôles des différents niveaux hiérarchiques <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rôles du pilotage</li> <li>• Rôles de la conduite</li> <li>• Rôles de l'exécution</li> </ul>
C	Points de vue sur le projet	Supprimé
1	4 Phases Initialisation, conception, réalisation, déploiement	5 Phases de l'approche classique initialisation, conception, réalisation, déploiement, clôture 3 Phases de l'approche agile initialisation, mise en œuvre, clôture
1	-	Le processus d'achat est planifié et préparé dès la phase d'initialisation. Cela permet un achat rapide lors de la mise au point de la solution et donc l'exécution de scénarios avec des modifications.



Chapitre	Version 2.0	Version 3.0.0
2	<p>Scénarios</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestation/produit</li> <li>• Système IT</li> <li>• Système IT standard</li> <li>• Système IT existant</li> <li>• Infrastructure IT</li> <li>• Organisation</li> <li>• Prestation/produit agile</li> <li>• Système IT agile</li> </ul>	<p>Scénarios</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de la prestation/du produit</li> <li>• Adaptation de la prestation/du produit</li> <li>• Développement de l'infrastructure informatique</li> <li>• Adaptation de l'infrastructure informatique</li> <li>• Adaptation de l'organisation</li> </ul>
3	<p>Les modules comprennent des tâches et des résultats liés thématiquement et les rôles impliqués.</p>	<p>Les modules comprennent des tâches et des résultats liés thématiquement.</p>
3	<p>Modules</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat</li> <li>• Organisation du déploiement</li> <li>• Développement agile</li> <li>• Structures organisationnelles</li> <li>• Sécurité de l'information et protection des données</li> <li>• Exploitation informatique</li> <li>• Migration informatique</li> <li>• Système IT</li> <li>• Produit</li> <li>• Conduite du projet</li> <li>• Bases du projet</li> <li>• Pilotage du projet</li> <li>• Test</li> </ul>	<p>Modules</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat</li> <li>• Organisation du déploiement</li> <li>• SIPD</li> <li>• Exploitation informatique</li> <li>• Migration informatique</li> <li>• Système informatique</li> <li>• Structures organisationnelles</li> <li>• Produit</li> <li>• Conduite du projet</li> <li>• Bases du projet</li> <li>• Pilotage du projet</li> <li>• Tests</li> </ul>
4	<p>Résultats</p>	<p>Résultats clairement structurés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents</li> <li>• États</li> </ul>
4	<p>Résultats minimaux</p>	<p>Documents requis au minimum</p>
4	<p>Jalons</p>	<p>Les jalons font partie des résultats « états », ils sont concrétisés dans la méthode.</p>
5	<p>Tâches</p>	<p>Les tâches sont clairement structurées selon le niveau hiérarchique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tâches décisionnelles de pilotage</li> <li>• Tâches décisionnelles de conduite</li> <li>• Autres tâches</li> </ul>
5	-	<p>Les conditions pour réaliser toutes les tâches sont définies de sorte qu'il est possible de présenter un plan de projet sous forme de graphique numérique (par ex. réseau avec chemin critique).</p>
6	<p>Responsable d'application</p> <p>Responsable de processus métier</p>	<p>Rôles supprimés</p>
6	<p>Rôles requis au minimum</p>	<p>Rôles requis au minimum</p>

Chapitre	Version 2.0	Version 3.0.0
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mandant</li> <li>• Chef de projet</li> <li>• Spécialiste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mandant</li> <li>• Chef de projet</li> <li>• Représentant des utilisateurs</li> </ul>
6	Une organisation de projet	Organisation de projet <ul style="list-style-type: none"> <li>• classique</li> <li>• agile</li> </ul> 3 possibilités de base pour l'organisation de projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 pour un projet indépendant</li> <li>• 2 pour un projet faisant partie d'un programme</li> </ul>
6	Rôle SCRUM pour compléter les rôles HERMES <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe de développement</li> </ul>	Nouveau rôle de groupe HERMES <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipe de développement</li> </ul>